

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **30 (1885)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

des grandes capitales de l'Europe par la *Société de Berlin* et par la *Société de Vienne*, la continue aujourd'hui par la *Société de Londres*.

Ces nouvelles lettres n'ont toutefois rien d'analogue ni de commun avec les lettres sur Berlin et sur Vienne. Le Royaume-Uni est différent d'origine, de mœurs, d'idées, des pays qui l'avoisinent et dont il est séparé bien plus par des développements distincts que par la mer. La société de Londres est faite de contrastes; elle est un mélange incompréhensible d'idées modernes et de préjugés indéracinables, d'audaces d'esprit et de coutumes d'un autre âge.

L'auteur comptait ne publier ces lettres qu'à l'automne prochain; mais les circonstances qui se précipitent en Angleterre lui ont fait craindre que l'aspect des choses et la physionomie des hommes ne changeassent tout à coup à la suite des événements. Il s'est donc hâté, pour prendre date et fixer dans le présent ses observations passées.

On y lit de piquantes pages.

La seconde livraison de la *Revue de cavalerie* de mai 1885 contient les articles ci-après :

I. L'instruction de la cavalerie. — II. La cavalerie aux manœuvres des 4^e et 17^e corps (*suite*). — III. La division de cavalerie dans la bataille (*suite*). — IV. La situation militaire dans l'Asie centrale (avec une carte). — V. Nouvelles et renseignements divers. — Nécrologie (avec un portrait). — VI. Bibliographie. — VII. Sport militaire. — PARTIE OFFICIELLE. — I. Renseignements extraits du *Journal militaire officiel*. — II. Promotions, mutations et radiations.

On s'abonne chez Berger-Levrault et C^{ie}, 5, rue des Beaux-Arts. Un an : France, 30 fr. ; Union postale, 33 fr.



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Genève. — Le programme des courses de chevaux, qui auront lieu les 25, 26 et 28 juin, comprend entr'autres les courses ci-après :

Troisième jour, dimanche 28 juin, à 2 heures.

I. *Prix des remises.* — 800 francs. — Course au trot attelé pour tous chevaux nés en Suisse et dans la zone douanière de France, ou introduits avant le 1^{er} mai 1885. Voitures à volonté. Entrée, 20 fr. moitié forfait.

Sur le prix : au premier, 500 fr. ; au second, 200 fr. ; au troisième, 100 fr.

Distance, 3000 mètres environ.

II. *Prix Winkelried.* — 1000 francs. — Course plate au galop pour sous-officiers et soldats de l'armée suisse montant leur cheval de service. Entrée, 10 fr., moitié forfait. Poids, 75 kilos.

Sur le prix : au premier, 600 fr. ; au deuxième, 200 fr. ; au troisième, 150 fr. ; au quatrième 50 francs.

Distance, 1800 mètres environ.

III. *Prix du Conseil administratif.* — 1000 francs. — Course plate au galop (gentlemen) pour tous chevaux dont les propriétaires résident en Suisse ou dans la zone douanière de France. Entrée, 20 fr., moitié forfait. Poids, 70 kilos.

Sur le prix : au premier un chronomètre de 530 fr. offert par le Conseil administratif de la Ville de Genève, plus 300 fr.; au second, 200 fr.

Distance, 2400 mètres environ.

IV. *Prix du Conseil d'Etat.* — 900 francs. — Course au trot monté pour tous chevaux nés en Suisse ou dans la zone douanière de France. Entrée, 10 fr., moitié forfait. Poids : quatre ans, 70 kilos ; cinq ans, 75 kilos ; six ans, et au-dessus, 80 kilos.

Sur le prix : au premier, 600 fr.; au deuxième, 200 fr.; au troisième, 100 francs.

Distance, 2400 mètres environ.

V. *Prix des dames.* — 1000 francs. — Courses de haies pour officiers de l'armée suisse montant leur cheval ou celui d'un autre officier. Haies, 1 mètre. Entrée, 20 fr., moitié forfait. Poids, 70 kilos. Tout cheval de pur sang portera 6 kilos de surcharge. Tout cheval ayant gagné une course militaire en Suisse en 1884, portera 2 kilos de surcharge.

Sur le prix : au premier, 800 fr.; au deuxième, 200 francs.

Distance, 2400 mètres environ.

Engagements jusqu'au lundi 22 juin, à 6 heures du soir, au secrétariat des courses, hôtel Beau-Rivage, à Genève. Des certificats d'origine devront accompagner les lettres d'engagement pour les courses au trot. Toute lettre d'engagement ne sera valable que si elle est accompagnée du montant de l'entrée.

En cas de contestation, la décision des commissaires ou de leurs remplaçants sera souveraine et sans appel.

Les commissaires : MM. SARASIN, Edmond ;
TRONCHIN, Henry ; DE GINGINS, Albert.

Neuchâtel. — La première réunion cantonale de la Société neuchâteloise de géographie a eu lieu le 17 mai au Locle. Elle comptait une cinquantaine de membres.

Après acceptation du procès-verbal de la séance d'organisation de Neuchâtel et d'un règlement en 9 articles, le comité a été définitivement constitué comme suit : Président, M. le Dr A. Roulet ; vice-président, M. J. Mairet ; secrétaire, M. J. Clerc ; caissier, M. J.-F.-U. Jurgensen ; archiviste - bibliothécaire, M. C. Knapp ; assesseurs, MM. L. Favre et F. Porchat.

Ensuite l'assemblée décide d'avoir une prochaine séance en juillet prochain à la Chaux-de-Fonds, et de s'affilier à l'union suisse des sociétés de géographie, dont Genève est actuellement le vorort.

M. Ch. Faure, membre du dit vorort, et rédacteur de l'*Afrique explorée*, donne l'assurance que cette demande recevra un sympathique accueil.

M. Metchnilhoff, professeur de géographie comparée à l'académie de Neuchâtel et collaborateur de M. Elisée Reclus, fait ressortir l'importance des sociétés de géographie. A notre époque, dit-il, cette

science se transforme sous diverses influences. Son champ d'activité s'agrandit de jour en jour et embrasse un nombre de branches toujours plus considérable. Aussi l'enseignement de cette science doit être revu à tous les degrés, les vieilles méthodes abandonnées. C'est là une première direction dans laquelle doivent travailler les sociétés de géographie. En second lieu, elles doivent devenir des offices de renseignements utiles à l'industrie, au commerce et à l'émigration. Proportionnellement à la population, la Suisse est un des pays d'Europe qui fournissent le plus d'émigrants. Il faut arriver à empêcher dans la mesure du possible, l'indigne exploitation à laquelle ces gens-là sont si souvent exposés, en les éclairant sur les conditions de la vie dans les pays d'outre-mer.

M. *Ch. Faure* entretient l'assistance de l'exploration du Limpopo par le capitaine anglais Shadok. Ce fleuve de l'Afrique méridionale a une grande importance en ce qu'il est navigable sur un parcours d'au moins 1000 kilomètres, et permet ainsi de pénétrer facilement dans les régions nord du Transvaal, fort peu accessibles jusqu'à présent. La route de terre est longue et fatigante. Les transports se font au moyen de lourds chariots attelés de 20 à 30 bœufs.

Toute une petite colonie de missionnaires suisses (vaudois et neuchâtelois) est fixée dans cette contrée.

M. Faure termine en espérant que jamais les Suisses ne contribueront à abrutir les noirs en leur envoyant des spiritueux et spécialement de l'absinthe. Ce serait la ruine de ces peuples qu'il faut, au contraire, régénérer. Ce travail est également très applaudi.

Avec la communication de M. Faure, la partie officielle de la fête est terminée.

A 4 heures, un banquet fort bien servi réunit les membres de la Société de géographie au Cercle de l'Union républicaine, où des toasts intéressants et nombreux ont été portés.

Vaud. — Dans sa séance du 26 courant le Conseil d'Etat a promu au grade de lieutenant d'infanterie dans la landwehr :

MM. Junod, Jules, Ste-Croix ; Meylan, Henri, au Chenit ; Besson, Louis, Chevroux ; Gallay, Emile, Nyon ; Aubert, Charles, au Chenit ; Buffat, Jules, Vuarrens ; Rochat, Constant, au Chenit ; Fischer, Frédéric, Yverdon ; Hoffer, Constant, Donatyre ; Leresche, Emile, Bal-laigues ; Pidoux, Eloë, Lausanne ; Burdet, Sylvain, Ursins ; Joseph, Henri, Bursinel ; Walther, Louis, Yverdon ; Dupuis, Henri, au Chenit.

France. — Le réseau de nos fortifications de la frontière des Alpes va être augmenté d'un nouveau fort qui, par sa position stratégique et son importance, ne le cédera en rien aux autres.

C'est au sud-est de Saint-Michel de Maurienne, sur la montagne dite du Télégraphe, que sera construit le fort portant ce nom ; les touristes connaissent tous cette position, la plus belle de la Maurienne, à l'extrémité de la vallée des Valloires, à une altitude de 1,636 mètres.

La construction de ce fort, qui sera commencé incessamment, coûtera près d'un million. (La France du 5 juin.)

